

à ſçavoir, qu'à certains jours ſolemnels le Livre de la Loi ſe liſe par trois perſonnes ; & qu'on faiſe trois repas ; qu'aux jours de jeûne on ne puiſſe manger de nouveau qu'après avoir vû au Ciel trois Etoiles. Il paſſe ſur la coutume inviolable de louer Dieu trois fois par jour, le ſoir, le matin & le midi : & ſur celle de ſ'incliner trois fois à la triple élévation du Livre de la Loi. Il ſ'arrête à deux uſages qu'il a particulièrement obſervez, & ſur leſquels il fait des reflexions qui lui ſont particulieres. Le premier utage eſt la façon extraordinaire & myſterieuſe dont les Prêtres benifſent le Peuple Juif : ils doivent d'abord approcher leurs doigts de la paume des mains, puis en le tournant élever vers le Peuple les mains ouvertes ; & enſuite ſe fermant les yeux des deux pouces, partager tellement les doigts que les deux mains forment un triangle. Dans cet état ils prononcent la benediction ſur le peuple voilé ſans qu'aucun oſe jeter une œillade. L'on voit aſſez quelles conſequences Monſieur *Treviſani* tire de cette ſymbolique Ceremonie.

L'autre Symbole concerne le *Mezuza*, c'eſt un rouleau où eſt écrit le mot *Sciaddai* ou *Tout-puiſſant*. Il eſt enfermé dans une eſpece de chaſſe, enfermée elle-même dans un poteau de la porte des maiſons particulieres. On ſe proſterne devant la chaſſe ; on la touche de la main, que l'on porte enſuite ſur chaque œil & ſur la bouche. Enfin on baiſe le lieu même. Il faut obſerver que dans ce rouleau ſont écrits les trois ſaints Noms de Dieu, & ſeulement au-dehors celui de *Tout-puiſſant*. Par-là il eſt encore aiſé de juger des réflexions que l'on en peut tirer à l'égard du Myſtere de la Sainte Trinité, que les Rabbins diſent ne devoir être revelé qu'à la venue de leur Meſſie.

Tout ce que nous venons de dire n'eſt allegué
que